La mortalité maternelle

Partage international nº 257 – Février 2010

Chaque minute, une femme meurt des suites de complications liées à la grossesse et à l'accouchement ; c'est plus d'un demi-million de femmes chaque année. La plupart des décès sont évitables : les complications pouvant survenir pourraient être traitées.

La majorité des femmes qui meurent en accouchant vivent dans les pays en développement et sont pauvres. A titre de comparaison, dans les pays d'Europe occidentale, le taux de décès lors d'un accouchement est de 1 sur 25 000 ; en Afrique sub-saharienne, la mortalité maternelle est de 1 sur 26, et atteint même 1 cas sur 7 dans certains pays. Dans les pays riches, les femmes issues de milieux défavorisés meurent plus souvent lors d'un accouchement que celles des classes aisées.

Bien que cette situation constitue une urgence sanitaire mondiale, elle correspond à une violation des droits de l'homme. Les statistiques indiquent que la pauvreté, la discrimination entre les sexes et l'injustice menacent le droit des femmes à la vie.

Des soins de santé adéquats, de meilleures installations obstétricales, plus d'hôpitaux et de cliniques, des contrôles pour suivre les grossesses, des médicaments abordables et plus largement disponibles, une meilleure éducation, des soins préventifs, un changement d'attitude à l'égard des femmes et des filles, tous ces éléments sont indispensables si nous voulons améliorer la situation.

Les femmes dans les pays pauvres subissent les effets d'une mauvaise nutrition depuis l'enfance parce que les garçons sont favorisés et, partant, mieux nourris.

La mortalité maternelle apporte avec elle de nouvelles sources de misère : lorsque les mères décèdent, elles laissent derrière elles des familles qui luttent pour survivre. Ces familles tombent souvent encore davantage dans la pauvreté. Plus d'un million d'enfants se retrouvent orphelins chaque année et le cycle de la pauvreté se perpétue.

Des Objectifs du millénaire ont été fixés au niveau international pour réduire la pauvreté ; ils visent à faire baisser, d'ici 2025, la mortalité maternelle de 75 % par rapport au niveau de 1990. Cependant, très peu de pays sont en bonne voie pour atteindre cet objectif. En Afrique sub-saharienne, où le problème est le plus aigu, les progrès ont été insignifiants.

Sources : Amnesty International
Thématiques : Sciences et santé, femmes
Rubrique : Les priorités de Maitreya